



PROCÈS-VERBAL

Assemblée ordinaire du conseil d'administration du Conseil de quartier de St-Roch (CQSR), tenue le jeudi 27 novembre 2025 à 18 h 30 au YMCA St-Roch, 500 rue du Pont, et en ligne.

Présences

Membres avec droit de vote

Thomas Brady	Président (2026)
Kendra Bédard	Vice-présidente (2026)
Daniel Morgan	Trésorier (2027)
Simon Gauthier	Administrateur (2026)
Robert Jardine	Administrateur (2026)
Odette Lavoie	Administratrice (2026)
Robert Rousse	Administrateur (2025)
Jamal Elhachmi	Administrateur (2027)

Membres sans droit de vote

Elainie Lepage conseillère municipale, district St-Roch Saint-Sauveur

Personnes invitées

Charles Gadoury et Daphnée Paquet, Centre Jacques-Cartier

Autres participants

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 9 personnes assistent à l'assemblée en présence, dont Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques au Service des relations citoyennes et communications, et 2 personnes en ligne.

Absences

Joy Chamoun	Administratrice (2027)
Marjorie Giones-Larouche	Secrétaire (2027)

25-11-01 Ouverture de l'assemblée

Thomas Brady constate le quorum et ouvre la réunion à 18 h 32, secondé par Kendra Bédard.

25-11-02 Présentation des administrateurs.rice.s, conseiller et soutien

Les administratrices et administrateurs, la conseillère municipale ainsi que le conseiller en consultation publique se présentent.

25-11-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Thomas Brady effectue la lecture de l'ordre du jour. Aucun changement n'est demandé.

SUR PROPOSITION de Kendra Bédard, DUMENT APPUYÉ PAR Odette Lavoie, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

25-11-04 Fonctionnement du conseil d'administration

- **Décorum de bienveillance**

Thomas Brady rappelle que les administratrices et administrateurs sont présents à titre bénévole, et souhaitent un climat de bienveillance et d'ouverture sur les enjeux discutés lors de la séance.

25-11-05 Adoption du procès-verbal

SUR PROPOSITION de Robert Rousse DUMENT APPUYÉ PAR Simon Gauthier, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal d'octobre 2025. Les changements demandés par les membres du CA ont déjà été intégrés.

Adopté à l'unanimité.

25-11-06 Présentation d'un organisme : Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier (CJC)

Le CQSR donne l'opportunité à un organisme de présenter ses services à la population. Il rappelle aux citoyens présents qu'ils peuvent suggérer des organismes.

Centre Jacques-Cartier

Charles Gadoury (responsable de la vie associative) et Daphnée Paquet (présidente du CA) représentent le Centre Jacques-Cartier (ci-après, « le CJC »)

Le CJC est situé au coin de Langelier et de Charest. Créé en 1992 après le constat qu'un trou de service d'hébergement existait – il existait des hébergements d'urgence, mais pas de logements long terme-, l'organisme offre des logements abordables aux jeunes adultes (18-35 ans). Le CJC propose 27 logements, dont 3 logements destinés aux familles (4½ pièces), le loyer des logements est fixé à 25 % du revenu de la personne (le prix plancher est fixé par le montant de l'aide sociale, pour une moyenne autour de 400 \$ de loyer). Les locataires peuvent rester 5 ans au CJC, une prolongation d'un an (pour un total de 6 ans) est possible selon la situation. Actuellement, le CJC est complet et une liste d'attente existe. Le délai peut s'élever à plusieurs mois pour obtenir un logement.

Le CJC offre aussi un volet communautaire et propose des activités ouvertes à tous les membres de la communauté, sans limite d'âge, et sans obligation de résider au CJC. Le CJC propose notamment, une formation en menuiserie (la Fibre du Bois) de 15 semaines, une formation en cirque, et des ateliers artistiques variés. Ces formations ne mènent pas à l'obtention d'un diplôme et ne correspondent pas au modèle hiérarchique enseignant-élève habituel. Des activités sont proposées toutes l'année (barbecue, jardin communautaire, Fête des voisins, etc.).

Le CJC fonctionne autour d'une approche de type « projet de vie » : les locataires doivent expliquer la raison qui les pousse à vouloir vivre au CJC et les étapes qu'ils vont mettre en place pour y arriver. Le CJC ne fournit pas de services de santé, ou de thérapie, mais offre un lieu où les locataires peuvent atterrir et reprendre de bonnes habitudes, en parallèle de leurs efforts de soin ou de thérapie.

Les locataires sont d'ailleurs invités à s'impliquer dans la gouvernance du CJC en créant la programmation du café (anciennement le TamTam Café), en participant à des repas communautaires mensuels — qui sont aussi l'occasion de lutter contre la précarité alimentaire — ou en s'engageant dans le conseil d'administration. Les formations actuelles sont d'ailleurs nées d'idées d'anciens locataires. Le CJC a fait de cette approche communautaire sa signature, les activités sont variées et fréquentes.

Daphné Paquet, présidente du CA, témoigne de son expérience.

Elle a entendu parler du volet résidentiel du CJC par un ami, à une époque où elle voulait vivre seule. En plus d'être locataire, elle a participé à la formation la Fibre du Bois, à des projets de bande dessinée, à un projet de volontariat en Corse avec d'autres locataires, entre autres. Daphné souffre de problèmes de santé et d'anxiété ; et le fait d'avoir un rythme de vie plus stable (avec la formation qui commence à heure fixe), de s'impliquer et de bénéficier de l'aspect communautaire lui a permis de s'ancrer et d'adopter une routine bénéfique pour ses troubles. À titre d'exemple, elle mentionne qu'au début de son parcours, elle n'aurait jamais été capable de parler en public comme elle le fait actuellement ; Le CJC lui a permis de développer sa confiance, et de nouer des amitiés.

Le CA et le public la félicitent pour son parcours et son témoignage.

● **Questions du public**

Est-ce que des organismes voisins réfèrent des jeunes ayant besoin d'hébergement ?

Oui, mais c'est surtout le bouche-à-oreille qui permet aux jeunes de découvrir le CJC : les locataires actuels en parlent dans leurs cercles.

Existe-t-il un accompagnement offert par le CIUSS, en cas de dépendance, de consommation, etc. ?

L'angle projet de vie adopté par le CJC signifie que la personne a déjà identifié les enjeux sur lesquels elle doit travailler, elle met ses propres actions en place, avec le soutien de l'équipe du CJC (ex. elle doit contacter elle-même le CIUSS pour des suivis en cas de problème de dépendance, mais on peut lui fournir le numéro de téléphone)

Pouvez-vous préciser les limites d'âge

Pour le volet résidentiel, la loi précise qu'il faut avoir 18 ans minimum pour entrer dans un logement ; et puisque la personne peut rester 5 ans dans le logement, elle doit au maximum faire la demande à 30 ans (pour sortir à 35 ans).

Pour les formations, elles sont destinées aux 16-35 ans, avec une obligation d'avoir un noyau de 6-7 personnes dans la tranche d'âge pour justifier le financement de l'organisme. Une fois que cette limite est atteinte, les formations peuvent être ouvertes au public hors CJC.

Pour les autres événements, ils sont gratuits (sauf les soupers communautaires, dont le prix est 2 \$ ou gratuit avec implication), accessibles à tous sans limites d'âge, et sans inscription.

Comment mesurez-vous le succès du CJC, avez-vous des indicateurs ?

Chaque locataire va définir le succès à sa façon. La présence de Daphné et de Charles et leur récit sont des succès, la création de l'organisme Craque-Bitume est aussi un exemple de succès né au CJC. Pour les indicateurs mesurables, on peut citer les 250 personnes qui participent annuellement aux formations ou le volet communautaire qui touche près de 1000 personnes par année.

Parmi les locataires, est-ce qu'il y a beaucoup de personnes de la DPJ, ou qui vivent des enjeux de toxicomanie, de santé mentale, un mal de vivre ?

Les profils des locataires sont très variés, nous n'avons pas de chiffre à l'appui. Oui, certains des jeunes en résidences ont des parcours avec la DPJ, certains vivent une forme de marginalité volontaire, d'autres une marginalité subie. Le CJC se veut un espace alternatif pour que tous et toutes puissent se réaliser. Le CJC n'a donc pas de « clientèle cible », n'importe qui s'identifiant aux valeurs et à la mission du CJC peut y vivre et participer. Pour ce qui est du mal de vivre, oui sûrement que certains locataires souffrent, mais ce n'est pas l'angle d'approche choisi par le CJC, qui encourage à transformer l'impuissance en action et à ne pas rester stagnant. On ne veut pas définir les personnes par leurs problèmes.

Quels sont les projets du CJC ?

Le CJC prévoit augmenter le nombre de logements, en bâtissant un agrandissement d'une quarantaine de logements dans l'actuel stationnement. Une réflexion amorcée il y a déjà 15 ans commence à se concrétiser : dans les prochaines années, des consultations sont prévues avec les locataires pour définir la mission des logements, en respectant le plan d'urbanisme. La Coop Carbone est impliquée pour l'impact environnemental.

En guise de conclusion, Éric Boulet de Laubérivière, mentionne qu'il connaît bien les fondateurs du CJC et que leur modèle sort du moule. CE sont des précurseurs qui ont remis en question le modèle scolaire, dans un effort pour lutter contre le décrochage. Ils ont, par ailleurs, toujours eu le souci de l'environnement, dans tous les projets qu'ils ont entrepris. Il félicite l'organisme.

25-11-07 Mot de la conseillère municipale – Élainie Lepage

• Présentation

Élainie Lepage, la nouvelle conseillère (élue le 2 novembre 2025) se présente brièvement : résidente de la basse-ville, elle a été impliquée dans le conseil de quartier de Saint-Sauveur pendant plusieurs années, elle a travaillé au sein du cabinet de Québec Forte et fière dès 2021 (parti qu'elle représente).

Son bureau est situé au 4^e étage du YMCA. Elle a hérité des dossiers Vitalité du centre-ville, St-Roch, Famille, Développement social et communautaire et elle siège au comité sur l'itinérance. À titre de conseillère municipale, elle siège sur les conseils d'administration du RTC et d'Expocité.

• Affaires courantes

Consultation sur la vision du quartier

- En janvier 2026 (date à confirmer, possiblement autour du 15), une consultation sur le plan 0-3 ans St-Roch sera organisée. Les acteurs du quartier (commerçants, organismes, grands employeurs...) ont été rencontrés. La consultation permettra de montrer aux citoyens ce qui a été dégagé lors des rencontres et d'entendre leur point de vue, mettre au jour les angles morts, etc. Les consultations auront lieu à la bibliothèque Gabrielle-Roy. Tout le monde est invité à participer.

Nettoyage des rues

- La Brigade propreté de St-Roch, gérée par la SDC St-Roch, va maintenant travailler la fin de semaine, avec l'aide de la Ville.
- L'organisme Point de repère se charge de disposer du matériel de consommation ramassé.

Sécurité alimentaire

- Touski, organisme spécialisé en initiatives alimentaires solidaires, prévoit ouvrir une épicerie communautaire permanente dans l'ancien Marché Bonichoix.

Cohabitation

- Le Répit Basse-ville de nuit est maintenant ouvert (voir PV du mois passé pour plus d'informations sur le fonctionnement)
- Les toilettes publiques à côté de la bibliothèque Gabrielle Roy sont maintenant ouvertes la nuit.
- Une patrouille de surveillance (agent de sécurité) a été déployée autour des répits. La police passe plus souvent dans la rue.
- Certains services — casiers, douche, sanitaires — ont été bonifiés pour la saison froide.
- La bibliothèque Gabrielle Roy embauchera une 2^e ressource en intervention pour faciliter la cohabitation
- Le ministère de la Sécurité publique a octroyé une enveloppe de 89 000 \$, répartis entre divers organismes (PECH, PIPQ, etc.), pour bonifier les projets de prévention.

Culture

- Le spectacle Aura débute le 5 décembre dans Église St-Roch. Le spectacle de son et lumière sera installé pendant 5 ans. Puisque des personnes se sont

approprié le Parvis et qu'on ne veut pas les tasser de leur lieu de vie, un comité de cohabitation s'est réuni, qui inclut la Ville, Kamaï (présentateur de l'événement), le Répit, l'Engrenage et d'autres organismes.

- La bibliothèque Gabrielle-Roy a gagné un autre prix d'architecture cette année !
- Ex Muro tiendra un parcours d'art public de février à mai 2026.

Transport et mobilité

- Québec se classe au 29^e rang mondial pour son réseau cyclable, et 2^e en Amérique du Nord au Copenhagenize Index.
- Une deuxième vague de remise de billets RTC gratuits (mesure associée à la taxe d'immatriculation) se tiendra les 28-29 novembre à Expocité. La procédure pour récupérer les billets est disponible sur le site web de la Ville.
- Avancement du projet TramCité (le tramway) : un appel d'offres a été lancé pour le secteur de Cap-Rouge, activité de communication à venir.
- Fermeture préventive de la passerelle cyclopiétonne entre le parc Victoria et la Pointe-aux-Lièvres, à la demande du ministère des Transports. La Ville analyse le problème.

Autre

- Invitation à découvrir le Marché de Noël à la Nef le 6-7 décembre.
- La SDC-St Roch décorera l'artère commerciale pour les Fêtes. Un financement est disponible pour les commerçants souhaitant décorer leur vitrine ou leur façade, afin qu'ils puissent embaucher des artistes locaux. Les citoyens sont aussi invités à décorer leur logement !

25-11-09 Questions à la conseillère municipale et commentaires du public

Avant la période de questions, le président rappelle aux administrateurs que les frais de gardiennage d'enfants peuvent être remboursés pour participer au conseil de quartier.

Un administrateur transmet les inquiétudes de certains citoyens : la présence de voies cyclables limite le stationnement, notamment pour les livraisons de type Uber. Est-ce que certaines pistes cyclables seront retirées pendant l'hiver ?

Seul le Corridor VivaCité est déneigé pendant l'hiver (exemple, rue Du Pont). La conseillère rappelle que les pistes cyclables servent aussi aux personnes en déambulateur, qui sont ravies du déneigement. Un gros travail de sensibilisation au partage routier est en cours, tant pour les cyclistes que pour les automobilistes et les piétons.

La conseillère précise d'ailleurs qu'un axe est-ouest est prévu au sud de Charest.

Plusieurs citoyens mentionnent que le parc de la Pointe-aux-Lièvres, notamment les nouveaux aménagements urbains (balançoires), n'est pas accessible pour les personnes à mobilité réduite, en raison de l'absence de rampes, et de trottoirs en gravier.

La conseillère prend note des enjeux. Des améliorations seront apportées.

Pointe-aux-Lièvres, toujours. Une citoyenne se demande si la section de stationnement ouverte pendant les travaux majeurs sera refermée pour limiter la circulation. Avant les travaux, il y avait des blocs de béton pour que seuls les piétons puissent passer.

La conseillère doit effectuer quelques vérifications, mais elle pense que tout sera remis comme avant.

Un citoyen demande si le service ÀVélo sera éventuellement disponible en hiver, à la vue de la popularité du service.

La conseillère confirme que c'est envisagé, mais cela ne pourra pas être des vélos électriques, ce sera un service de vélos mécaniques si le projet voit le jour.

25-11-10 Présentation d'une synthèse des résultats sur la sentiment de sécurité

Robert Rousse présente la synthèse préliminaire de l'enquête sur le sentiment de sécurité routière.

C'est Accès Transport Viable qui a effectué l'enquête, grâce à une subvention reçue spécifiquement pour le projet. La synthèse complète sera disponible au mois de janvier 2026.

Quelques chiffres de la synthèse préliminaire :

- 185 personnes ont répondu au sondage, parmi lesquelles, 13,8 % de 30-44 ans.
- La marche est le mode de déplacement le plus utilisé dans le quartier (81 % des résidents, et à 72,6 % par ceux qui fréquentent)
- Pour 54,6 % des répondants, les enjeux de sécurité influencent les trajets qu'ils empruntent
- Les enjeux de sécurité les plus fréquemment nommés sont : la sécurisation des traverses piétonnes, la volonté d'avoir des pistes de vélo séparées physiquement de la chaussée, l'augmentation de la présence policière, l'ajout de traverse piétonne.

Le rapport sera un bon outil pour le conseil de quartier, il lui permettra d'émettre des recommandations et des demandes précises à la ville. Accès Transport Viable fera une présentation complète des chiffres en 2026, lors de l'assemblée du conseil de quartier du 29 janvier.

Documentation des consultations marchées (mobilier urbain)

Jamal Elhachmi, administrateur, s'interroge sur le terme « sentiment de sécurité », ici c'est la sécurité routière. Il y a aussi lieu, à St-Roch, de s'interroger sur la sécurité en général, avec la question de l'itinérance, des vols de vélos, de la cohabitation.

Une citoyenne mentionne que le projet Vie de Parvis (Engrenage) a justement le sentiment de sécurité à cœur.

Les intervenants du CJC de leur côté, précisent que, puisque le centre est légèrement en retrait, il y a peu d'enjeux de cohabitation ou de situation problématique.

Les administrateurs sont d'accord pour que cet enjeu soit planifié dans l'ODJ d'une prochaine assemblée.

25-11-06 Représentations et chantiers du CQSR

- Perception du patrimoine religieux

Robert Rousse, Daniel Morgan et Kendra Bédard ont rencontré Benjamin, de l'Université Laval, qui effectue des recherches en théologie pour mieux connaître les perceptions citoyennes en matière de patrimoine religieux. Les administrateurs sont ouverts à rencontrer les autres groupes religieux présents dans le quartier.

- Tramcité

Thomas Brady a reçu une invitation à une rencontre le 4 décembre 2025 du Comité de liaison pour le projet TramCité (CDPQ-Infra).

25-11-10 Propositions des administrateurs et administratrices

- **Proposition Représentation aux travaux de la table de concertation vélo des conseils de quartier**

Il est proposé par Kendra Bédard, dûment appuyé par Odette Lavoie que Marjorie Giones-Larouche soit nommée comme représentante du CQSR à la Table de concertation vélo.

Adopté à l'unanimité.

- **Proposition Aménagement urbain entre bibliothèque Gabrielle-Roy et le parvis de l'église St-Roch**

Considérant que la Ville de Québec s'apprête à lancer un programme de mise en valeur du quartier Saint-Roch, qui inclut la rue St-Joseph, avec l'objectif de faire de ce quartier le véritable centre-ville de Québec, la Capitale nationale et une plaque tournante des arts et de la culture au Québec et au-delà de ses frontières ;

Considérant que St-Roch est un quartier qui a des défis réels à surmonter et une image négative qui se propage, de sorte qu'il n'est pas un quartier ni une destination très estimée ;

Il est important qu'une marque identitaire forte soit établie ici, avec, parmi d'autres, un programme significatif d'embellissement artistique, architectural et végétal, afin que St-Roch devienne un quartier plus attirant et chaleureux et d'inspirer le développement social et commercial ;

Considérant que la bibliothèque Gabriel-Roy et l'église Saint-Roch sont deux structures architecturales emblématiques, et que l'espace qui les sépare constitue le point central du quartier Saint-Roch ;

Il est proposé par Robert Rousse et appuyé par Kendra Bédard qu'un projet d'aménagement urbain inclusif intégrant du mobilier, des éléments artistiques et végétaux dans l'espace compris entre la bibliothèque GR et le parvis de l'église Saint-Roch soit élaboré et réalisé en priorité dans le projet St-Roch.

Discussion

Un citoyen propose de nuancer la proposition en tenant compte de l'aspect historique du Faubourg St-Roch, créé au 18^e siècle. Il suggère l'apparition du terme Faubourg. St-Roch Centre-ville Faubourg St Roch Marginalisé le premier faubourg créé au 18^e nuancé la proposition pour tenir compte de cet aspect historique et faire apparaître le terme faubourg.

Simon Gauthier précise qu'il s'agit d'une priorisation chronologique du secteur lors des travaux de revitalisation.

Robert témoigne qu'actuellement, devant la bibliothèque, cela ressemble à un chantier : il n'y a pas d'arbre, les toilettes sont dans un conteneur. Il faut prioriser l'embellissement, pour inciter les gens à venir voir, par de l'art, des statues qui attirent les gens.

Élainie Lepage comprend que le centre-ville répond souvent à une définition personnelle, mais que ça inclut la densité de population, les gens qui y vivent, les parcs, la culture, etc. À cet effet, Saint-Sauveur pourrait aussi être considéré comme étant le centre-ville. C'est souvent une question sémantique. Elle précise que la réfection des lieux communs du secteur est prévue, incluant l'Église St-Roch, le parc Jean-Paul-Lallier, etc. Des aménagements temporaires sont envisagés en attendant la fin des travaux du tramway, qui peuvent s'étirer. Les travaux d'aménagement incluent une décontamination, en raison de l'histoire du quartier.

Catherine Pelletier, directrice de la SDC St Roch, ajoute qu'une signature visuelle du quartier (ex. comme les lampadaires sur Cartier) est en cours de conception, elle pourrait être transposée en mobilier urbain pour refléter l'identité de St-Roch.

Une citoyenne rebondit à propos du parc Lallier, qui se dégrade depuis quelques années. Elle s'inquiète de devoir attendre le tramway pour voir une amélioration. Il pourrait y avoir quelques réparations (la fontaine par exemple), l'ajout de verdure, etc.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité, après reformulation.

25-11-11 Propositions des citoyen.nes pour la prochaine assemblée

Les aménagements urbains et l'embellissement du quartier mentionnés dans la proposition précédente pourraient être discutés lors d'une assemblée.

25-11-12 Trésorerie

- **État du compte courant**

Daniel Morgan, trésorier, fait état de 2966,90 \$ dans le compte courant. De cette somme, environ 1500 \$ seront déboursés pour le rapport, et il reste des chèques à émettre.

Malgré tout, il reste du budget pour des partenariats. Le CQSR souhaite offrir de l'argent à l'organisme Répit Basse-Ville, mais les règlements entourant les CQ ne le permettent pas, il faut faire un projet. Les formulaires de projet sont disponibles sur demande, pour des projets ayant pour but d'améliorer le milieu de vie. Le CQSR doit donc rendre ce qui n'a pas été dépensé.

Pour rappel, les conseils de quartier disposent de 2500 \$ de dépenses possibles par année.

- **Chèques à émettre**

SUR PROPOSITION DE Daniel Morgan, DÛMENT APPUYÉ PAR Robert Jardine, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de St-Roch émette un chèque de 130 \$ à Émilie Michaud pour le procès-verbal de novembre 2025 à la réception des documents.

Adopté à l'unanimité.

SUR PROPOSITION DE Daniel Morgan, DÛMENT APPUYÉ PAR Kendra Bédard, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de St-Roch rembourse à Thomas Brady la somme de 425,41 \$ pour l'abonnement à MonSaintRoch (média local). Adopté à l'unanimité.

25-11-13 Bons coups dans St-Roch et annonces des citoyen.nes et des organisations

- Odette Lavoie remercie la conseillère municipale, Élainie Lepage, pour sa présence lors de l'événement avec Touski.

- Robert Rousse souligne que la Brigade de nettoyage est active tout l'hiver, et qu'elle se déplace à vélo en plus.
- Un administrateur souligne l'impressionnant travail effectué par l'intervenante de la bibliothèque Gabrielle-Roy.
- Pascaline, de CKIA, annonce que l'assemblée générale de la station de radio se tiendra mi-janvier. Des postes sont à combler sur le CA, ils seront annoncés formellement dans les prochaines semaines. L'organisme recherche, plus spécifiquement, un administrateur avec un profil Ressource humaine, pour faire des liens avec le milieu et un représentant des organismes communautaires.
- Robert Jardine souligne l'initiative du YMCA, dont le membrariat est adapté en fonction du revenu. On peut économiser jusqu'à 50 % du prix, ce qui rend l'accès plus abordable.
- Un citoyen annonce que la Société de guitare de St-Roch organise un concours de la relève avec l'école de musique Arquemuse. Ce concours de guitare classique se tiendra en avril 2026, les profits seront remis à la lauréate du concours.
- Une citoyenne mentionne que le 4 décembre 2025, l'organisme Engrenage tiendra son assemblée organisationnelle, au cours de laquelle seront présentées les priorités de l'année à venir. L'assemblée aura lieu dans les locaux de l'organisme, et sera suivie du party de Noël, sous le thème western.
- Le CJC organise un souper communautaire de Noël le mercredi 10 décembre, à compter de 17 h. Tout le monde est invité, les personnes souhaitant s'impliquer pour cuisiner peuvent se présenter en après-midi.

25-11-14 Levée de l'assemblée

Thomas Brady déclare l'assemblée levée à 20 h 26. Robert propose -Appuyé par Odette Lavoie.